

Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche

*Cet été,
on se met tous
aux économies
d'eau !*

Bonjour,

Vous qui habitez ici, toute l'année ou de manière occasionnelle, vous savez combien l'eau est précieuse sur notre territoire. Vous savez aussi que nos rivières, qui ont façonné nos paysages, notre identité et notre richesse locale, sont habituées aux sécheresses estivales. Mais au fil du temps, avec le développement de nos besoins et l'évolution du climat, certains secteurs connaissent des déséquilibres de plus en plus forts, qui finissent par nuire à la qualité de l'eau, aux espèces et bientôt à notre confort quotidien.

Individuelles ou collectives, des solutions existent !

L'EPTB Ardèche et vos communautés de communes sont résolument engagés pour rendre notre territoire moins vulnérable au manque d'eau.

Grâce à une première enveloppe de **180 000 €**, nous vous proposons du **matériel d'économie d'eau à prix très réduit**.

Alors, cet été, vous aussi, vous pouvez faire un geste pour vos rivières et devenir "économe en eau" !

Nous comptons sur vous !

Pascal BONNETAIN, président de l'EPTB du Bassin Versant de l'Ardèche.

Et les présidents des communautés de communes :

Jean DE LESCURE - Mont Lozère,
Cédric D'IMPÉRIO - Ardèche des Sources et Volcans,

Alain MAHEY - Pays Beaume Drobie,
Jean-Paul ROUX - Berg et Coiron,
Max THIBON - Gorges de l'Ardèche.

OFFRE EXCEPTIONNELLE

*Des équipements
à prix ultra-réduits
pour économiser l'eau
à la maison et
au jardin*

Détails de l'offre au verso



Je m'équipe !

**Offre valable
jusqu'au
15 octobre 2019**

Communes éligibles

Altier
Astet
Barnas
Beaumont
Berzème
Cubières
Cubièrettes
Darbres
Dompnac
Fabras
Jaujac
Joyeuse
La Souche
Labeaume
Lablachère
Laboule
Lanas
Laurac-en-Vivaraïs
Lavilledieu
Loubaresse
Lussas
Mayres
Meyras
Mirabel
Planzollès
Ribes
Rochecolombe
Rocles
Rosières
Sablières
Saint-André-Lachamp
Saint-Germain
Saint-Gineis-en-Coiron
Saint-Jean-Le-Centenier
Saint-Laurent-Sous-Coiron
Saint-Maurice-d'Ardèche
Saint-Maurice-d'Ibie
Saint-Melany
Sanilhac
Thueyts
Valgorge
Vernon
Villeneuve-de Berg
Vogüé

Territoires déficitaires : des prix ultra-réduits pour économiser l'eau !

Douchette hydro-économe 8 l/min

Je peux économiser jusqu'à 30 % d'eau, selon mon débit d'origine.
Offre limitée à 3 produits par foyer.

1,89 € TTC*
au lieu de
16,50 € TTC



Régulateur de débit pour douche 8 ou 6 l/min

Je peux économiser 30 % à 50 % d'eau, selon mon débit d'origine.
Offre limitée à 5 produits par foyer pour chaque type de débit.

0,57 € TTC*
au lieu de
5,99 € TTC



Mousseur anticalcaire pour robinet 3,4 l/min ou 6 l/min

Je peux économiser 25 à 60 % d'eau, selon mon débit d'origine.
Offre limitée à 5 produits par foyer pour chaque type de débit.

0,53 € TTC*
au lieu de
4,95 € TTC



Sac économiseur pour chasse d'eau

Je peux économiser 15 à 20 % d'eau à chaque chasse d'eau.
Offre limitée à 3 produits par foyer.

0,45 € TTC*
au lieu de
3,99 € TTC



Cuve de récupération des eaux de pluie 500 l

Je peux récupérer de nombreux m³ chaque année.
Offre limitée à 3 produits par foyer.

27,80 € TTC*
au lieu de
149,00 € TTC



Cuve de récupération des eaux de pluie 1 000 l

Je peux récupérer de nombreux m³ chaque année.
Offre limitée à 3 produits par foyer.

27,40 € TTC*
au lieu de
145,00 € TTC



Compteur d'eau volumétrique

Je peux maîtriser mon prélèvement dans la rivière ou dans ma source.
Offre limitée à 3 produits par foyer.

3,60 € TTC*
au lieu de
33,00 € TTC



Je commande sur :

www.treval-france.com/page/24-EPTB

- ➔ Je m'inscris pour vérifier que j'habite une commune éligible.
- ➔ Je consulte le guide d'achat afin de choisir le matériel adapté.
- ➔ Je m'engage à respecter les conditions particulières de l'offre**.

Avec le **code promo EPTB2019**, TREVAL France m'offre en plus 10 % de réduction sur tout le reste de sa boutique !

Pas de CB ? pas d'Internet ? une question ?

- ➔ Je contacte TREVAL France au 02 28 240 940 - contact@treval-france.com.



Cadeau !

La communauté de communes du Pays Beaume Drobie vous offre

un mousseur pour votre robinet



Offre pour les résidences principales et secondaires situées sur toutes les communes de la communauté de communes du Pays Beaume Drobie. Les mousseurs sont à retirer en mairie jusqu'au 15 octobre 2019, sur présentation d'un justificatif de domicile. Cette offre est limitée à un mousseur par foyer.

Tarifs exceptionnels proposés grâce à un achat groupé de l'EPTB Ardèche et au soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse et du Département de l'Ardèche. Offre dans la limite du montant maximum prévu au marché de l'opération.

* Prix indicatifs hors livraison. Livraison subventionnée et obligatoire au domicile de l'acheteur. Coût résiduel de la livraison de 1,00 à 16,00 € par produit.

** Détail des conditions générales et particulières et guide d'achat sur www.ardeche-eau.fr et sur www.treval-france.com/page/24-EPTB.



Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche
4, allée du Château - 07200 Vogüé

www.ardeche-eau.fr

Les bons tuyaux pour économiser l'eau

Dans la maison

- ➔ Je surveille les **fuites**, par exemple en contrôlant régulièrement mon compteur d'eau.
- ➔ Je préfère une **douche** rapide à un bain.
 - ➔ Je ne laisse **pas couler** l'eau lors de la vaisselle, du lavage des mains ou des dents.
 - ➔ Je réduis le volume de la **chasse d'eau** des WC (chasse à double commande, sac économiseur dans le réservoir).
- ➔ J'installe des **régulateurs de débit** ou des mousseurs sur les robinets et la douche.



➔ Je choisis du matériel électroménager **économe** en eau, je l'utilise à pleine charge et/ou en mode "éco".

Au jardin

- ➔ Je choisis des **plantes** résistantes et peu gourmandes en eau.
 - ➔ Je protège le **sol** au pied des plantes pour maintenir l'humidité (paillage, copeaux de bois...).
 - ➔ J'arrose le **soir** pour éviter l'évaporation.
 - ➔ Je privilégie l'arrosage localisé type **goutte à goutte**.
- ➔ Je récupère les **eaux de pluie** et de ruissellement pour arroser.
- ➔ Je couvre ma **piscine** pour limiter l'évaporation et j'évite de la remplir en période de sécheresse.

Sources, forages et captages : mes droits et mes devoirs

- ➔ Je peux prélever directement dans le milieu naturel si :
 - ➔ Je suis **propriétaire** de l'ouvrage, du terrain ou du droit d'eau.
 - ➔ J'utilise cette eau à des **fins domestiques**.
 - ➔ Je déclare ce prélèvement en **mairie**.
 - ➔ Je **comptabilise les volumes** que je prélève et, en été, je m'assure que ma consommation ne dépasse pas 50 m³ par mois.
 - ➔ J'ai fait réaliser mon forage par un **professionnel** qualifié.

Si j'utilise cette eau dans ma maison ?

- ➔ Je veille à ce que le réseau alimenté par ma ressource privée soit **indépendant** du réseau d'eau public pour éviter tout risque de contamination.
- ➔ Je **déclare** mon installation auprès de la collectivité en charge des services d'eau potable et d'assainissement et auprès de l'Agence Régionale de la Santé.



Les plus forts besoins quand la ressource est au plus bas

L'été, **les niveaux d'eau de nos rivières sont naturellement bas**. C'est aussi le moment où les besoins pour l'irrigation et la population augmentent fortement. Avec l'arrivée des touristes, la population du bassin versant est multipliée par deux et jusqu'à vingt dans certaines communes ! À cette saison, le partage et la lutte contre le gaspillage s'imposent.

Nos rivières ont soif !

Presque chaque année dès le mois de juillet, **les prélèvements et usages de l'eau doivent être limités** car nos rivières atteignent des niveaux critiques pour les espèces aquatiques.

Soyez vigilants, consultez et respectez les mesures de restrictions des arrêtés sécheresse pris par les préfets sur www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr.

Quelles perspectives ?

Dans la double perspective des évolutions climatiques globales et de notre développement local, **il y a peu de chance que les déséquilibres actuels se réduisent si on ne fait rien...**

Tout le monde s'y met

Dans le cadre de la politique de l'eau du bassin versant, **tous les acteurs se mobilisent** : les agriculteurs améliorent leurs systèmes d'irrigation, d'importants travaux de réduction des fuites sont réalisés sur les réseaux publics d'eau potable, les collectivités équipent les bâtiments publics...

Le saviez-vous ?

La qualité de l'eau de nos rivières dépend très fortement de la quantité d'eau qui y circule.

Qui sommes-nous ?

L'Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche regroupe aujourd'hui les syndicats de rivière Ardèche Claire, Beaume-Drobie et Chassezac. Il a gardé la même mission de **préservation des rivières** (analyses de la qualité des eaux, travaux d'entretien de la végétation, prévention des inondations, sensibilisation des scolaires...).



En 30 ans, le bassin a connu...

→ + 26 000

habitants permanents soit + 24 % de population

→ + 1,5° C

de température moyenne

→ - 30 %

sur les niveaux d'eau à l'étiage

Qu'en sera-t-il dans 30 ans ?

Moins d'eau consommée = moins d'eau facturée !

Avec quelques gestes simples et un peu d'équipement, je peux économiser 30 à 50 % d'eau par an !

